NOTICE SUR Jacques MORIN

1924 - 1995

MATIERES

L'HOMME page 1

ANNEXES
- Dépôt de ses archives page 4
- Résumé de sa carrière militaire page 4
- Citations page 4
- Décorations page 7
- Blessures - invalidités page 8
- Suites de l'Affaire d'Alger page 9
- Vu par Saint Marc page 13
- Allocution 1978 au 2ème REP page 15

-:-:-

L'HOMME

Il est le second enfant de Georges MORIN et de Suzanne DELENS, né le 7 novembre 1924 à Moulins (Allier) et mort le 18 mai 1995 à l'Hopital des Armées du Val de Grâce à Paris.

Enfance sans problèmes entre des parents unis et paisibles, sa soeur Geneviève, ma future épouse, et son frère Paul. En classes, il a toujours été en tête : dès le jardin d'enfants, ses performances lui firent sauter une année, puis des études à Moulins où il était presque toujours premier, le menèrent en prépa à Sainte Geneviève au début de la guerre 39/45. Il réussit le concours de St Cyr, premier de la zône Sud et avec le numéro 6 des 350 élèves classés, mais sa carrière militaire fut suspendue par l'occupation allemande. Il entre dans la Résistance, est arrêté par la Gestapo au lendemain du débarquement allié en Normandie, déporté à Buchenwald, affecté à un travail forcé dans une mine du camp satellite de Laura en Bavière, et est délivré par l'avance américaine en mai 1945 dans un total épuisement physique .

Rétabli mais marqué à jamais par cette épreuve, il suivra une carrière d'officier extrèmement brillante, sera le "père fondateur" des régiments parachutistes de la Légion Etrangère, se battra en Indochine, en Algérie, en Egypte, campagnes où l'Armée, victorieuse sur le plan militaire, verra sa victoire annihilée par le politique. Promu Chef de bataillon à 33 ans, il commandera presque aussitôt par interim son régiment, le plus prestigieux de France, le 1er R.E.P. après la mort au combat de son colonel. Plus jeune Commandeur de la Légion d'Honneur de l'Armée, il cumulera 16 citations.

Mais le pustch d'Alger de 1961, qui était mené par ce même 1er REP, infléchira sa carrière, bien qu'il l'ait quitté quelques mois plus tôt et n'ait pas été impliqué. Il considéra comme son devoir de défendre ses anciens camarades devant le Tribunal Spécial, ce qui sera le motif réel d'une exclusion de l'Armée. Se pourvoyant en Conseil d'Etat contre cette sanction, il aura gain de cause, sera re-intégré mais mis sur une voie de garage jusqu'à ce qu'il donne sa démission en 1968. Mais il a suffisamment marqué la Légion Etrangère pour que celle-ci, presque trente ans plus tard, célèbre ses obsèques avec des honneurs particuliers. Suprême reconnaissance, qui déborde la Légion et vient de l'ensemble de l'Armée de Terre, la promotion 1996 de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint Cyr Coëtquidan porte son nom.

Il se convertira alors à la vie civile, entrera à la Direction Générale du groupe Thomson où il aura des responsabilités importantes, prendra sa retraite à 65 ans, partageant désormais son temps entre famille, amis, Associations d'anciens légionnaires, et recherches généalogiques.

Il est mort d'un cancer primitif du foie avec metastases pulmonaires, à évolution très rapide. Resté célibataire, ses héritiers ont été sa soeur Geneviève et son frère Paul.

-:-:-:-

Officier de la croix de Provence, ivre de gloire
Ta fierté humiliée près de la sainte Victoire
Te fit reprendre les armes pour retrouver l'honneur,
Honneur du résistant débordant de courage
Ivresse du jeune Lieutenant luttant avec ardeur
Pour l'Indochine et la Légion, sang et hommage

Refrain :
Honneur fidélité, gloire de no
Nous célébrons ce nom afin qu
Commandant Morin ton esprit
Que ta flamme nous fasse vivre e
La noblesse de ton combat doit forger nos âmes
Et ta Foi de preux chevalier tremper nos lames
Tes fils rassemblés s'engagent à suivre ton chemin
Ton souffle dans nos Casos nous guidera demain

Ame des légionnaires parachutistes, droit et humain
Dans la victoire comme dans l'épreuve calme et serein
Tu poursuivis ton combat parcourant le Djebel
Djebel où tu fermas les yeux de tes soldats
Avant d'être arraché à cette terre si belle
Loin de tes frères, dans la tourmente, tu gardes foi

A genoux nous recevons ton nom, avec fierté
La gloire dans la nuit vient ce soir nous adouber
Et la blancheur de son aile qui embellit nos âmes
Fût maintes fois tachée du sang de nos
Rouge qui habille nos rangs prend l'éclat de ta
Casos au front, gan

De nombreux témoignages sur lui figurent dans les multiples livres qui ont été écrits ces dernières années sur l'Armée et plus particulièrement sur la Légion et les Paras. Voici celui de son ami, le Commandant Elie de Saint Marc, extrait des "CHAMPS DE BRAISE" pp 178/180 :

"Jacques Morin gardait pour lui sa grande intelligence et son histoire personnelle, dont nous ne savions que des bribes. Je l'avais connu en préparation Saint Cyr à Versailles, pendant l'Occupation. Il dominait intellectuellement notre classe, tout en restant en retrait. Je l'ai retrouvé en 1944 derrière les barbelés de Buchenwald, pour une rencontre furtive avant son départ pour Dora. Au retour des camps nazis, il décida d'entrer dans l'armée. Nos chemins suivirent alors des parallèles étonnantes, comme ceux de deux jumeaux qui ne peuvent s'empêcher d'avoir les mêmes choix. J'ai vécu quelques semaines avec lui à Cao Bang avant mon rapatriement. Il fut le père fondateur des para-légion. Morin avait une façon unique de se tenir droit, calmement, en méprisant les compromissions et les habiletés. En Algérie, nos destins allaient constamment se croiser et se recroiser, que ce soit au REP ou à l'état major de la division parachutiste. Il alliait les qualités de chef d'arme incontesté et une mécanique intellectuelle parfaitement huilée. Son autorité s'appuyait sur un sourire malicieux et bienveillant, et sur une étonnante maîtrise de lui même. Au moment du pustch, il était en garnison en France après un affrontement verbal avec le commandement. Malgré cet écart, la rumeur publique le promettait aux plus hautes fonctions militaires. Sa rupture avec l'armée fut la conséquence des déchirements des années 1961-1962. Il en gardait une blessure secrète. Ravalant son amertume, il accepta de repartir dans la vie civile au plus bas de l'échelle. Lui qui pouvait concevoir des plans de bataille, diriger des bataillons entiers en opérations, coordonner sans accrocs les hélicoptères, l'aviation et les renseignements, lui qui fut le plus jeune Commandeur de la Légion d'Honneur de l'armée française, commença sa nouvelle vie par un stage de vente d'antennes de télévision ... ce qui ne l'empêcha pas de finir sa carrière à la direction générale d'un grand groupe industriel, pourtant réservée aux polytechniciens et aux hauts fonctionnaires. Il est mort au printemps de cette année 1995, comme il avait vécu, sans une plainte. Je n'ai jamais percé son mystère. Des êtres aussi purs échappent à l'analyse courante. Ils vivent et meurent pour d'autres valeurs que celles d la foule. Il restera à jamais mon frère d'armes."

-:-:-

Sa famille savait qu'il avait eu une carrière militaire hors du commun. Elle n'en avait néanmoins pas pris les dimensions en raison sa modestie. Ses obsèques nous les ont révélées. Ses derniers jours sont à l'image de l'homme :

J'avais amené un Jacques épuisé par la maladie, au Val de Grâce, tard, un soir, une semaine avant sa mort. Il y est entré de façon quasi anonyme, a été installé dans une chambre à trois lits dont deux étaient occupés par des sous-officiers, s'est confondu en excuses non feintes de les déranger à une telle heure. Aussitôt la nouvelle de son hospitalisation connue, le gouverneur militaire de Paris qui était un de ses anciens officiers, se précipita à son chevet. Lorsqu'il décéda, la Légion prit en charge les obsèques. Elles eurent lieu avec honneurs militaires rendus par un détachement du 2ème REP, venus exprès de Calvi, en présence de trois généraux Grand Croix de la Légion d'honneur, d'une brochette de généraux, et de colonels, même du maire de Paris et d'autres personnalités. La télévision retransmit le même jour, à 13 heures, sur TF1, une partie de la cérémonie ...

-:-:-

L'ampleur de la cérémonie nous a stupéfaits. Car, quelle image avais-je de Jacques ?

S'il est mon beau-frère et un cousin issu de germain par nos branches maternelles, il est, de surcroît, devenu le meilleur ami de ma maturité. Nous nous retrouvions lors des réunions de famille, au prin temps et en automne dans le Midi et en été, en Savoie. Des longues marches ensemble, en moyenne montagne étaient l'occasion d'émerveillements devant la nature, d'échanges sur ce qui nous tenait à coeur, d'évocations du passé de la famille, d'appréciations sur l'histoire contemporaine ou la politique. J'admirais la richesse de ses informations, le recul avec lequel il les interprétait. Sans partager tous ses points de vue, il m'a fait modifier certains des miens. Malgré cela, il m'est demeuré mystérieux, beaucoup plus que quiconque de proche. Cette même qualification de "mystérieux", sous la plume de son meilleur ami, Hélie de Saint Marc, ne m'a donc pas surpris.

Mais pourquoi et comment "mystérieux" ? Pour moi, cela tient à des paradoxes, à sa discrétion et à l'organisation de sa vie :

Paradoxe de son comportement : à l'armée, il a été le commandant admiré d'unités de la Légion Etrangère dont les hommes ne pouvaient être, loin s'en faut, des enfants de choeur. Je doute qu'il ait pu s'y montrer tolérant, sans dureté pour maintenir la discipline, imposer sa volonté; qu'il ait pu ne pas s'affirmer pour être efficace, pour prendre de décisions lourdes tant vis à vis de ses hommes que des ennemis.

- Or, en famille, il fut le fils attentionné, aimant, d'un père et d'une mère qui, il est vrai, étaient des parents idéaux, chaleureux, paisibles, disponibles, non possessifs. Il était un frère et un beau frère dévoué et discret, voire timide, effacé même. Il ne s'affirmait pas, ne s'imposait jamais. Il était l'oncle tendre, gentil, très aimé de ses dix neveux et nièces, patient devant leurs taquineries, et auxquels il ne faisait jamais d'observations ou de morale, même lors d'incartades. Il respectait totalement leur liberté, il était bienveillant dans ses appréciations.

Paradoxe de son attitude vis à vis de la mort : revenu presque miraculeusement des camps de concentration, son choix de la Légion où il s'est comporté en chef de guerre héroïque, prenant des risques vitaux avec un calme impressionnant, n'avait-il quelqu'aspect suicidaire ?? Le légionnaire n'a-t-il pas la réputation d'être un mort en sursis ?

Or, au retour à la vie civile, il semble n'avoir plus voulu reconnaître cette perspective inéluctable : on le sentait quand il évoquait avec une certaine anxiété ses problèmes de santé auprès de ses neveux et nièces médecins. Il n'a pris aucune disposition pour organiser sa succession. Lorsque je lui disais "si tu veux que tes recherches généalogiques servent aux générations à venir, mets tes notes en ordre car tu n'en a plus pour très longtemps", cela ne m'attirait qu'une réponse évasive.

Paradoxe dans son goût des honneurs, des parades militaires, et la modestie non feinte de sa vie quotidienne. Grand Officier de la Légion d'Honneur, il ne portait presque jamais sa décoration. Un jour, nous demandions à un curé de l'Anjou de consulter les archives de sa paroisse. Devant les réticences du bonhomme, une sorte de "mais qui êtes-vous ?", Jacques sort de sa poche sa rosette et, timidement, l'air affreusement gêné, lui dit "est-ce que cela peut constituer un signe d'honorabilité ?"

Son mystère tenait beaucoup à ce qu'il était très peu loquace sur ce qui le concernait. Nous n'avons eu de détails sur sa carrière militaire qu'après son décès. La seule fois où je l'ai entendu parler de sa déportation fut à l'occasion d'une demande d'une de ses petites nièces qui avait à faire une rédaction sur le sujet. Geneviève, sa soeur, n'a jamais reçu de lettre de lui lorsqu'il était en Indochine ou en Algérie. Aucun courrier personnel ne figurait dans les papiers qu'il a laissés.

Célibataire, il occupait seul, à Versailles un appartement de cinq pièces qu'il décorait amoureusement, avec un goût sûr, en Louis XVI d'époque, avec des meubles, bibelots, tapis qui pouvaient s'harmoniser. Il y lisait, écoutait de la musique classique, établissait ses tableaux généalogiques et y accueillait famille et amis. Nous ne lui avons connu aucune relation féminine et je doute qu'il ait jamais eu le moindre fil à la patte. Dans ses affaires ne figuraient aucune photo de femme, hors celles de la famille. S'il justifiait son célibat par la vie dangereuse qu'il avait menée, et pensait ne pas avoir le droit de la faire partager, ne percevait-il pas plutôt les femmes comme objets interdits et dangereux ? Mais il était parfaitement tolérant devant les astuces plus ou moins vaseuses que je pouvais faire sur la sexualité, et en riait de bon coeur, en conservant quand même une certaine distance. Admirant l'affection et la sollicitude qu'il avait pour ses neveux et nièces, je lui ai demandé s'il n'était pas frustré de ne pas avoir d'enfant à lui. La réponse, négative, m'a semblé sincère.

L'attachement au passé, à la tradition, était un de ses traits dominants, en témoignaient son intérêt pour l'histoire, les recherches généalogiques, sa foi religieuse. La racine n'en était-elle pas dans l'enfance heureuse, auprès d'une mère adorée, d'un couple de parents paisibles, qui précéda sa terrible expérience concentrationnaire. En quelque sorte une quête du paradis perdu ? La motivation profonde de ses engagements ne résidait-elle pas en la volonté de défendre à tout prix ce qui, pour lui, avait une symbolique maternelle : la France, l'Armée, l'Eglise ? Il était catholique, à tendance intégriste marquée. Le clergé libéral le choquait. Je me suis demandé pourquoi il n'avait pas été attiré par l'ordre de Saint Benoît. La beauté des abbayes, du rituel, du grégorien, l'envoûtait et deux des trois voeux ne lui auraient pas beaucoup pesé puisqu'il vivait la chasteté, et était coutumier de l'obéissance, en tant que soldat.

Si quelqu'un a posé des questions à mon désir de le comprendre, et, réciproquement, mis en question ma façon d'être par son seul témoignage silencieux, c'est bien ce beau-frère, ami de surcroît, mystérieux mais non par culte du mystère, silencieux mais d'un silence plein d'intériorité, que j'admirais, avec qui j'étais en confiance et qui, je crois, avait confiance en moi.

Jean Bérar - janvier 1996

ANNEXES

-:-:-

ARCHIVES MILITAIRES DU CHEF DE BATAILLON JACQUES MORIN

Ces documents sont en dépôt aux ARCHIVES DE L'ARMEE au Chateau de Vincennes, sous la cote 1K 738. Ils ont été microfilmés sous la cote 1K Mi 85. Le micro film peut être consulté par les membres des familles Morin et Bérar ainsi que par les Officiers et Anciens Officiers de la Légion Etrangère. Le fonds sera ouvert au public au 1er janvier 2020.

-:-:-

RESUMé de sa CARRIERE MILITAIRE

Admis à l'E.S.M. à la suite du concours de 1942 avec le n° 6 sur 350 élèves classés.

Déporté en Allemagne à BUCKENWALD du 7.6.1944 au 8.11.1945 pour activités dans la Résistance

Lieutenant d'active 25.11.1944 (20 ans)
Passe à la Cie Para Légion et Cdt de Cie 1.4.1948
Affecté au 1er BEP 1.6.1949
Capitaine 1.07.1950 (25 ans)

Chef de Bataillon 31.3.1958 (33 ans)
Prend le commandement P.I. du 1er REP après la mort au combat du Colonel Jeanpierre.

Affecté à l'Ecole Spéciale Militaire de Coëtquidan le 1.9.1959.

Admis à faire valoir ses droits à la retraite le 21.3.1968

CITATIONS

GUERRE 1939 - 1945

Décision n° 42 du 7 mai 1983 :

Le Ministre de la Défense, cite à l'ordre de l'Armée, Guerre 1939/1945, Déportés Résistants, Armée de Terre : MORIN Jacques Amand Paul - 7 novembre 1924 - Chef de Bataillon en retraite - Ancien sous-lieutenant de l'O. R. A.. "A été déporté en Allemagne pour son action dans la résistance contre l'ennemi au cours de la période d'occupation. En est revenu grand invalide à la suite des privations et des sévices subis". "A bien servi la cause de la Libération"

Ces citations comportent l'attribution de la croix de guerre 1939/1945 avec palme. Signé Hernu

10.4.1956 ATTESTATION : Le Général d'Armée REVERS, ex chef de l'Organisation de Résistance de l'Armée certifie sur l'honneur que M. Morin .... a fait partie de l'Organisation du 1er septembre 1943 au 7 juin 1944, date de son arrestation.

Le Capitaine MORIN a servi dans les régions de la Drôme, Paris et la Nièvre, sous les ordres des Lieutenants Challan Belval, de Montangon et Pottier.

ACTIONS : affecté en qualité d'Officier de liaison, a accompli avec succès et sans interruption, toutes les liaisons qui lui furent confiées. A fourni de très importants renseignements à l'Organisation. Arrêté au cours d'une mission le 7.6.44 au 61, rue Madame Paris 6°.

Interné à Fresne du 7.6. au 15.8.44. Déporté à Buchenwald le 15.8.44 puis au Commando LAURA en octobre 44. Replié à ALLACH DACHAU le 13.4.45. Libéré à ALLACH le 30.4.45

Son arrestation a été due uniquement à son activité résistante au profit de l'O.R.A.

CITATION A L'ORDRE DE LA DIVISION (24 ans)

(O.G 299 du 4.6.1948 du Général de Brigade CHANSON Cdt les T.F.I.N.)

"Jeune officier qui, dès la prise de Commandement de la Cie Parachutiste du 3è R.E.I. a su s'imposer par ses qualités de combattant et d'entraîneur d'hommes. Le 5 mai 1948 alors que la section de tête était prise sous le feu violent d'une embuscade V.M. (Viet Minh) solidement installée au pont d'AI-MO (Tonkin) s'est résolument porté en avant avec des éléments de renfort. A été blessé d'une balle à la jambe au moment où par son action vigoureuse il avait réussi à vaincre les résistances adverses".

Cette citation comporte l'attribution de la C.d.G. des T.O.E avec Etoile d'Argent.

CITATION A L'ORDRE DE LA BRIGADE (24 ans)

(O.G. N° 507 du Gal Cdt les T.F.I.N. en date du 2.9.48

"Jeune officier d'une valeur militaire de premier ordre. A organisé et commandé du 9 janvier au 18 mars 1948, dans des conditions extrêmement pénibles, le poste du TUNNEL sur la R.C. 4 (Tonkin). A fait à l'occasion de chaque convoi avec un très faible effectif, des patrouilles périlleuses d'ouvertures de route. Au cours des attaques de son poste le 17 janvier, les 4, 5, 6 et 7 février, a fait preuve d'allant et de sang-froid.

Cette citation comporte l'attribution de la CDG des TOE avec Etoile de Bronze.

CITATION A L'ORDRE DE LA DIVISION (25 ans)

(O.G.N° 554 du Gal de Division ALLESSANDRI Cdt les FTVNN et la ZOT du 4.11.1949)

"Commandant de la Compagnie Parachutiste du 3° REI, a su constituer et maintenir cette Unité dans un excellent état d'entraînement physique et moral. A pris part à toutes les opérations menées dans le Sous Secteur de LAO-KAI pendant la période du 20 mars au 20 avril 1949 avec un sang-froid remarquable en toutes circonstances et d'un courage personnel indiscutable. S'est particulièrement distingué à la tête de son Unité le 10 avril à LANG PHEN où, par une manoeuvre hardie et bien conduite, il a déjoué une embuscade et mis en fuite un fort élément V.M. Fait encore preuve de brillantes qualités de chef en conduisant sa Compagnie au cours de la progression des 13 et 14 avril où il parvint, dans des conditions difficiles, à traverser le Fleuve Rouge pour atteindre COC-XAM. Il se fait à nouveau remarquer au cours des opérations sur DONG-MO et spécialement à LANG THAC, où il surprend une forte patrouille rebelle à laquelle il prend un fusil et cause des pertes sévères malgré un rapide décrochage. S'est montré pendant cette difficile campagne du Nord-Ouest un excellent Commandant de Compagnie et un jeune Chef ardent au feu, remarquable entraîneur d'hommes"

Cette citation comporte l'attribution de la CdG des TOE avec Etoile d'Argent

CITATION A L'ORDRE DE LA DIVISION (26 ans)

(O.G. N° 394 du Gal de Brigade MARCHAND Cdt Pvt les FTVNN du 10.7.1950)

"Officier de renseignements du Bataillon, de premier ordre, qui, ayant une conception de sa mission, la remplit avec une conscience remarquable. Allant souvent chercher lui même le renseignement à la pointe du combat, l'exploitant de façon toujours heureuse, sa sûreté de jugement et son esprit de décision ont été souvent l'un des meilleurs facteurs des succès remportés par les Unités du Bataillon, en particulier au cours des opérations "CANIGOU", "THERESE" et "DIABOLO".

Vient à nouveau de faire apprécier ses services dans l'opération "TONNEAU" le 8 février 1950 lors de la prise de THAI-MINH et le 15.2.1950 à CO-NOI et THAN THUONG où, à la tête de son petit groupe d'autochtones, prenant une part active aux recherches, il a récupéré 3 P.A., 2 fusils, de nombreuses mines et grenades, capturé plusieurs prisonniers et causé des pertes importantes aux rebelles".

Cette citation comporte l'attribution de la CDG des TOE avec Etoile d'ARGENT.

CITATION A L'ORDRE DU CORPS D'ARMEE (27 ans)

(O.G. n° 846 du Gal Cdt en Chef p.i. en date du 31.3.1952)

"Admirable jeune chef de guerre qui vient encore de donner la mesure de son calme désarmant et de son courage tranquille lors des combats des 18 et 24 janvier 1952 sur la RC 6 (Région Est de DONG BEN Tonkin). Le 18 janvier 1952, chargé de conduire l'action des deux Compagnies de tête du Bataillon attaquant sur le Piton 4, a parfaitement interprêté l'ordre reçu, jugé la situation, organisé et coordonné les mouvements d'une délicate manoeuvre de décrochage, commandé sous une avalanche de coups meurtriers de toutes armes, malgré la pression inouïe d'un adversaire innombrable, sortant de partout et submergeant le terrain en dépit de lourdes pertes. Le 24 janvier 1952 à l'observatoire du Bataillon, pris à partie par les mortiers VM et suivi de très près par des infiltrations d'Infanterie au Sud et au Nord, n'en a pas moins continué à assurer sa mission d'appui à l'avant durement accroché, tout en maintenant l'intégrité absolue de la position sur laquelle il avait reçu l'ordre de tenir.

Cette citation comporte l'attribution de la CDG des TOE avec Etoile de VERMEIL.

CITATION A L'ORDRE DU CORPS D'ARMEE (28 ans)

(O.G. n° 100 du Gal Cdt les FTNN en Indochine en date du 9.2.1953)

"Commandant de Compagnie sachant toujours et en toutes circonstances, montrer les plus belles qualités de sang-froid et un sens tactique avisé. Le 13 décembre 1952 à NA SAM (Pays THAI

NOIR) était chargé avec sa Compagnie de couvrir les travaux d'une Unité amie. Par la justesse de ses décisions et la précision de sa manoeuvre, a su déjouer et puis retourner une embuscade rebelle, contraignant l'adversaire à rompre le contact en abandonnant sur le terrain 6 tués, un prisonnier et des armes"

Cette citation comporte l'attribution de la CdG des TOE avec Etoile de VERMEIL.

CITATION A L'ORDRE DE L'ARMEE (28 ans)

(J.O. du 28.8.53 - Don n° 42 du 18.8.53 du Ministère de la D.N. et des Forces Armées)

"Brillant officier qui allie l'élan et la vigueur de la jeunesse à des qualités exceptionnelles de courage, de sang froid et d'intelligence claire et active. Le 4 avril 1953, a conduit personnellement l'action des trois Compagnies chargées de mener l'attaque du Village de QUE-SON (Secteur de HADONG N.V.) défendu par des adversaires nombreux, opiniâtres et bien armés. Par sa présence active au milieu des Unités de tête, a permis à son Commandant de Bataillon d'actionner opportunément les appuis de feux et moyens réservés.

Fut ainsi le principal artisan de la conquête du Village et des lourdes pertes infligées à l'adversaire qui se soldèrent en particulier par la récupération de 5 FM, 14 fusils, 3 PM et 1 pistolet automatique, ainsi que la prise de 46 prisonniers et d'importants documents.

Cette citation comporte l'attribution de la CdG des TOE avec PALME.

CITATION A L'ORDRE DE LA BRIGADE (32 ans)

(O.G. n° 69 du 27.5.1957 du Gal HUET Cdt la 7ème DMR Adjoint au Gal Cdt de la ZNA)

"Commandant le Sous Groupement du 1° REP mis à la disposition du Sous Secteur Est, a mené sans interruption du 25.3 au 25.4 dans le BOU ZEGZA et dans la région de KEDDARA une action particulièrement efficace contre les organisations rebelles de cette région, et qui a permis d'appréhender une centaine de suspects fichés, dont les principaux responsables de la zône, d'abattre une dizaine de hors la loi armés et de récupérer des matériels divers et surtout de nombreux documents importants. Payant de sa personne, bel exemple pour ses légionnaires et pour les Unités du Sous-Secteur Est, le Capitaine MORIN a pleinement réussi la délicate mission qui lui avait été confiée.

Cette citation comporte l'attribution de la CVM avec Etoile de BRONZE.

CITATION A L'ORDRE DE L'ARMEE (33 ans)

(Décision n° 21 BODMR n° 15 du 15.6.1958)

"Jeune Chef de guerre, mordant et manoeuvrier qui s'est distingué le 24 janvier 1958 au Djebel MAHOUNA (Secteur de GUELMA) à la tête d'un sous-groupement de 4 Cies. Après une mise ne place de nuit, rendue pénible par la neige, a abordé au lever du jour à plus de 1300 mètres d'altitude, une bande rebelle fortement armée. A réussi à conserver le contact et à coordonner les actions engagées dans le brouillard par ses Commandants d'Unité. Manoeuvrant ensuite avec maîtrise et profitant de l'héliportage d'une Unité de renfort, a achevé l'anéantissement des rebelles qui perdirent 67 tués, 8 prisonniers, 5 mitrailleuses, 1 FM, 8 PM, 32 fusils de guerre et plus de 10.000 cartouches"

Cette citation comporte l'attribution de la CVM avec PALME.

CITATION A L'ORDRE DE L'ARMEE (33 ans)

(Décision n° 29 du 23.7.1958 - BODMR n° 19 du 7.8.58)

"A confirmé, en un mois d'opérations incessantes son aptitude à manier un sous-groupement. Le 2 Février 1958, au RAS KOUDIAT FIALA, a encerclé une bande rebelle et une réunion régionale qu'il a anéanties totalement. Le 20 Février 1958, dans le Djebel MAHOUANA (Z.E.C.) a réussi la prouesse de s'emparer au crépuscule de l'armement collectif d'une section rebelle, repérée une heure auparavant par l'aviation à plus de 2 Kms de nos positions. Le 26.7.1958, au KOUDIAT MEGROUN EL OUGAMI, a participé à un violent engagement contre deux éléments rebelles qui avaient franchi le barrage. Après avoir bloqué toute possibilité de fuite vers l'ouest et le sud, s'est emparé d'un piton fortement tenu et dont la possession était essentielle pour la poursuite de l'action, puis a conclu par un nettoyage sans lacune. Enfin, grâce à la grande méthode de ses fouilles, au cours d'opérations menées dans le Secteur de GUELMA, le 10 février, les 14, 16 février et le 6 mars 1958, 136 rebelles sont tués, 8 faits prisonniers, 3 mitrailleuses, 4 FM, 16 PM et 81 fusils de guerre sont récupérés"

Cette citation comporte l'attribution de la CVM avec PALME.

CITATION A L'ORDRE DE L'ARMEE (34 ans)

(Décision n° 22 du 17.7.1959 - B.O. Deco n° 13 du 7.8.1959)

"Commandant le 1er REP en l'absence du Chef de Corps du 18 mars au 14 avril 1959, s'y est imposé par ses exceptionnelles qualités de dynamisme et d'habileté manoeuvrière.

S'est en particulier signalé le 20 mars au Sud Est de PREVOST PARADOL en détruisant un Commando rebelle qui laissait sur le terrain 32 tués et 23 armes dont 1 fusil mitrailleur.

A en outre participé le 22 mars dans l'Oued EL ARD? à l'anéantissement d'une bande rebelle qui a perdu 68 tués et 16 prisonniers. Comporte l'attribution de la CVM avec PALME.

CITATION A L'ORDRE DE L'ARMEE (35 ans)

(Décision n° 32 du 3.12.59 - BO Deco n° 1 du 28.1.1960)

"Officier Supérieur aux prestigieux états de service, fait preuve d'une rare maîtrise et démontre à plusieurs reprises l'efficacité de ses méthodes de combat, au cours des opérations menées depuis le début de l'année dans la région de l'OUARSENIS.

Le 27 janvier 1959, à l'Oued RAS (Secteur de TENES) ayant reçu la mission d'intervenir peu avant la nuit au profit d'Unités mises en difficulté, a conçu et réalisé un héliportage audacieux de son sous-groupement au plus près de l'adversaire dont il a disloqué le dispositif, lui faisant 46 tués, 5 prisonniers et saisissant 48 armes dont 1 FM.

Du 19 Avril au 5 Juin 1959, dans les secteurs d'ORLEANSVILLE et de CHERCHELL a recherché habilement l'adversaire et l'a contraint au combat particulièrement les 12, 14, 17 et 19 Mai dans la région d'ORLEANSVILLE.

Pendant cette période, a été l'un des artisans des succès remportés par le Régiment qui se chiffrèrent par 179 rebelles tués, 13 faits prisonniers et par la prise de 117 armes, dont 1 mitrailleuse et 2 FM.

Cette citation comporte l'attribution de la CVM avec PALME.

DECORATIONS

NOMINATION DANS L'ORDRE NATIONAL DE LA LEGION D'HONNEUR AU GRADE DE CHEVALIER (27 ans)

(Pour prendre rang du 29.1.1952 - O.P. N° 114 du Ministre d'Etat chargé des relations avec les Etats Associés en date du 8.5.1952 - Régularisé par décret du 2.7.52 - J.O. du 5.7.52 n° 161)

"Splendide jeune officier d'une rare efficacité au combat. Le 16.12.1951 sur la route de YEN CU à APDA CHONG (Tonkin) a aisé par son action personnelle et sous le feu adverse, la coordination de gros moyens d'appui, au profit d'une Compagnie acharnée pendant un jour entier à détruire l'ennemi retranché dans une position très fortement organisée.

Le 23.12.1951 à XOM NOC (secteur Rivière Noire-Tonkin) le bataillon en déplacement étant tombé dans une très forte embuscade, a été l'adjoint indispensable de son Chef de Corps. Malgré la mitraillade effrénée de l'adversaire et ses coups de mortier éclatant partout, il a continué imperturbablement à assurer sa mission obscure en apparence mais en définitive indispensable, puisqu'elle a permis de stopper 3 assauts de VM, de desserrer l'étreinte à bout portant, d'obliger l'adversaire à se replier en abandonnant cinquante deux cadavres sur le terrain et que le Bataillon avec des pertes infimes en blessés a pu reprendre au complet sa progression pour achever sa mission"

Cette nomination comporte l'attribution de la CdG des TOE avec PALME.

PROMOTION DANS L'ORDRE NATIONAL DE LA LEGION D'HONNEUR AU GRADE DE COMMANDEUR (34 ans)

(Décret du 26.9.1958 - JO N° 230 du 1.10.58)

Commandant de sous-groupement de haute valeur. Vient d'ajouter une série de victoires à une longue série de succès obtenus dans le secteur de GUELMA (Z.E.C.). Le 16 mars 1958, au Djebel BEZIOUM, l'action initiale étant tombée dans le vide, a judicieusement manoeuvré pour amener son sous-groupement au contact de l'ennemi et lui a infligé des pertes sévères. Le 18 Mars, au Djebel MARIOUM, ayant été héliporté sur une forte bande rebelle, dont le contact venait d'être pris par un autre élément, a re-articulé le dispositif puis réduit méthodiquement l'adversaire réfugié dans des broussailles. Le 24.3. au Djel TAYA, a mis hors de combat un groupe rebelle au cours d'une brève action héliportée. Le 29.3., au CHABAT BEN SAID a anéanti totalement une forte bande rebelle en provenance de Tunisie, après un rapide combat au cours duquel il utilisa judicieusement les appuis de l'aviation et de l'artillerie. Le 6.4.1958, a remonté la piste d'un groupe de rebelles qui venait de franchir le barrage, l'a accroché à la cote 543 et l'a réduit au cours d'un dur combat de nuit. Le 10.4. au Djebel DEBAR, est héliporté sur une section rebelle dans un terrain cahotique. Parvient à la détruire après un engagement difficile. Dans toutes ces actions dont le bilan s'élève à 243 rebelles tués, 14 prisonniers, 8 mitrailleuses, 13 FM, 43 PM, 1

mortier, 1 lance roquettes, 154 fusils de guerre récupérés, s'est révélé un tacticien consommé, remarquable par son allant, sa vitesse d'exécution, son esprit de décision et son efficacité. Cette citation comporte l'attribution de la CVM avec PALME.

GRAND OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR 30 avril 1983 (59 ans)

(Nb : les promotions annuelles normales comprennent 1140 chevaliers, 384 officiers, 61 commandeurs, 8 grands officiers, et 2 grands-croix)

DECORATIONS DIVERSES

Croix de Guerre T.O.E.
Croix de la Valeur Militaire
Médaille de la Résistance (JO 17.10.1945)
Carte de Déporté Résistant n° 1009 - 30195 du 8.2.1957
Carte Combattant Volontaire Résistance n) 121.181 du 9.4.1959
Médaille Coloniale avec agrafe E.O.
Médaille commémorative Campagne Indochine
Médaille commémorative agrafe Algérie
Médaille Commémorative OPS Moyen Orient.

LA PROMOTION 1996 DE L'ECOLE SPECIALE MILITAIRE DE SAINT CYR COëTQUIDAN PORTE SON NOM

BLESSURES

1) de GUERRE : 6 mai 1948 : jambe droite par balle au Pont d'AI-MO (Tonkin) (Ext du R.C. du 23.6.48 du 3ème R.E.I.) avec fracture du péroné, atteinte du nerf Tybial antérieur.

2) EN SERVICE COMMANDé :
Dysenterie amibienne (Ext du R.C. n° 164 du 12.5.52/1er REP.

8 juin 1955 : accident saut en parachute "fracture malléole interne pied droit détachant la malléole en coin".

INVALIDITéS

INFIRMITéS AYANT DONNé LIEU à UNE PENSION MILITAIRE D'INVALIDITé

Temporaire guerre 1939/1945

1)	Asthénie des déportés		30 %
2)	Colite post amibienne		30 % + 5
3)	Syndrome douloureux épigastrique	20 % + 10	
4)	Dyskinésie biliaire		20 % + 15
5)	Pachypleurite base droite		20 % + 20
6)	Séquelles gelure main droite	15 % + 25	
7)	Perte de dents		10 % + 30
8)	Conjonctivite chronique		10 % + 35
9)	Séquelles transfixion mollet droit	10 % + 40	
10)	Troubles cardiaques		10 % + 45

ORIGINE PAR PREUVE :
Maladie contractée à l'occasion du service et constatée le 1er mai 1952 (2ème inf)
Le 8.2.1957 (1ère inf et 6ème en déportation)
Blessure de guerre reçue le 6 mai 1948 (9ème inf)

ORIGINE PAR PRESOMPTION : maladie constatée le 25.2.1962 (3ème, 4,5,7, 8ème inf)

23 12.1966 DOSSIER D'INVALIDITé DEFINITIVE

SUITES DE L'AFFAIRE D'ALGER

Nb : le pustch d'Alger d'avril 1961, déclenché par le 1er REP commandé par son ami le Chef de Bataillon Hélie Denoix de Saint Marc, amena les pustchistes devant un Tribunal Spécial Militaire où Jacques MORIN témoigna en faveur des accusés, malgré les pressions de l'Armée qui lui proposa une nomination immédiate au grade de Lieutenant Colonel et le commandement du régiment de son choix s'il n'intervenait pas.

DEPOSITION DE JACQUES MORIN AU PROCES DE SON AMI SAINT MARC

Je suis l'ami de Saint Marc depuis vingt ans. Je l'ai connu en 1941 - nous préparions Saint Cyr ensemble à l'Ecole Sainte Geneviève à Versailles. C'était un camarade simple, droit, très net. Notre amitié date de là. Elle s'est renforcée par vingt ans de vie semblable. Depuis vingt ans nous menons à peu près la même vie, soit ensemble, soit côte à côte, nous retrouvant très souvent.

Nous avons passé un an ensemble en Corniche. En 1942 nous nous sommes séparés pour un moment. J'ai rejoint Saint Cyr à Aix en Provence, Saint Marc est resté à Sainte Geneviève. J'ai su qu'il était reçu au concours suivant, qu'il faisait de la Résistance depuis longtemps, qu'il avait été arrêté et envoyé en Allemagne. Plus tard j'ai moi-même été arrêté et déporté. C'est à cette occasion que je l'ai revu, peu de temps, mais pour une rencontre dont je me souviendrai toujours. C'était en août 1944, j'étais arrivé depuis deux jours à Buchenwald. Nous étions parqués dans ce qu'on appelait le "camp des Tentes" et nous commencions à apprendre ce qu'était la vie en camp de concentration. En rôdant près des barbelés qui nous séparaient du grand camp, j'ai tout d'un coup découvert le sourire de Saint-Marc, et un Saint Marc très amaigri dans sa vieille défroque. Nous n'avons pu rester que très peu de temps ensemble, à parler des camarades, moi à l'interroger sur sa vie. Saint Marc était calme, serein, avec un sourire très tranquille. Sans hargne ni peur il m'a dit simplement que la vie n'était pas drôle et que l'hiver avait été dur. Je ne l'ai pas revu avant la libération mais cette entrevue très courte est restée profondément gravée en moi. C'était le meilleur réconfort, à mon arrivée, de savoir qu'après ce qu'il appelait un hiver dur, on pouvait rester soi même à ce point. C'était un très bel exemple. Après un hiver que j'ai passé dans des conditions bien meilleures que les siennes, j'ai su que, pour garder cette sérénité, il fallait beaucoup de force d'âme. Après j'ai su par tous ceux qui s'en souviennent encore vingt ans après, quel avait été le rayonnement de cette force d'âme chez l'officier de 20 ans qu'était Saint Marc.

J'ai revu Saint Marc en octobre 1945 au camp du Ruchard où nous étions une trentaine de Saint Cyriens des trois dernières promotions. Nous commencions notre instruction militaire avant de rejoindre Coëtquidan. Saint Marc était et est mon ..... mais je crois que nous sommes simplement deux amis. Nous discutions beaucoup après notre expérience et j'ai gardé de cette époque le souvenir d'un Saint Marc tel que je l'ai retrouvé toujours depuis.

Il refaisait son équilibre physique et moral. C'était un sportif acharné avec des goûts presque ascétiques. Dans ses deux ans de déportation, il avait appris très tôt que beaucoup de choses ne sont pas très belles. Il était vacciné contre les désillusions, qui le peinaient toujours mais qu'il savait inévitables. Il savait que les réactions humaines ne sont pas toujours parfaites mais il le savait sans aigreur, sans révolte. Malgré cela et certainement à cause de cela, il était d'un idéalisme très droit, sans compromission, et cela se reflétait dans sa façon de parler et d'agir. Il avait appris combien la vérité est difficile et il la recherchait lucidement, aimant les contacts humains qui lui permettaient de comprendre les autres. Il avait vu où mène la violence et restait très tempérant, se gardant et mettant les autres en garde contre tout excès. Et il était heureux dans l'action, avec un enthousiasme qui n'était pas toujours démonstratif, mais qui était à l'abri de tout abattement et n'en était que plus réel.

Je crois que Saint Marc est resté tout cela.

En 1946 nous nous sommes à nouveau séparés, lui à Coëtquidan, moi à Audouin??. Je l'ai retrouvé un an après : pendant un mois nous avons passé ensemble le brevet de parachutiste. De là je suis parti en Indochine. Lui a fait la même chose quelques mois après.

Nous nous sommes retrouvés dans les montagnes de la Frontière de Chine au Sud de Cao Bang. Saint Marc avait une compagnie de partisans, Nung ou Tho, je ne sais plus, au 3° Etranger. Pour moi, j'avais une compagnie de parachutistes au même régiment, puis je suis passé au 1° BEP. Les opérations nous ont quelquefois rapprochés et permis de bavarder comme si nous nous étions quittés la veille. Pour les jeunes officiers, c'était l'Indochine de l'enthousiasme et de l'ardeur où nous découvrions tout : notre métier, le pays et ses habitants, l'action ... Saint Marc a tout de suite eu sa réputation, celle d'un officier dont l'attitude était toujours marquée par l'élégance et la noblesse des sentiments, celle d'un

lieutenant dont la compagnie réussissait toutes les opérations. C'était un chef très humain qui rayonnait sur ses partisans et ses villages qu'il adorait, et qui le lui rendaient bien.

J'ai ensuite vécu avec Saint Marc au 3° BEP à Sétif en fin 50, en rentrant d'Extrême Orient. C'était déjà une autre atmosphère, le 1° BEP avait été entièrement détruit à Cao Bang, nous avions aussi abandonné du terrain et Saint Marc pensait très souvent à ces villages qui avaient été sa vie pendant deux ans, dont il avait de mauvaises nouvelles et qu'il craignait de ne jamais revoir. Un mois avant de repartir en Indochine, je lui ai passé la 9° Cie que je commandais. Il en a tout de suite fait une unité qui avait la marque qu'ont eue toutes celles qu'il a commandées; un compagnie toute d'un bloc, entièrement derrière lui par admiration, très sportive, à la fois très ferme et très souple. Il faisait en sorte que ses subordonnés fassent toujours "un peu plus" et ils le faisaient simplement et gaiement.

Saint Marc est revenu en Indochine peu après moi. Nous avons alors passé un peu plus de deux ans côte à côte, lui au 2er BEP, moi au 1er, rapprochés périodiquement par des opérations ou des repos communs. Il commandait là encore une compagnie formée de Tonkinois sur lesquels il régnait en grand seigneur et qui l'adoraient. Il parlait très souvent avec ferveur de ces paysans qui le suivaient jusqu'à la mort, dont il essayait par tous les moyens de faire quelque chose de mieux, et qui, morts ou vivants, ne sont plus maintenant que des souvenirs ou des remords. Je me souviens aussi qu'il lisait beaucoup des livres de toutes tendances pour essayer de voir où pouvait être la vérité et la solution dans ce problème qui nous tenait tant et que l'on sentait déjà si périlleux. Quant à la réputation du capitaine de Saint Marc, elle n'était plus à faire dans son bataillon ni dans la Légion.

Nous nous sommes ensuite séparés. En 1953 il est allé à Perpignan, moi à Pau. Je l'ai revu quelques jours avant la fin de Dien Bien Phu, une fin que l'on sentait proche. C'était aussi la fin de toute une partie de notre vie de jeunes officiers. Saint Marc m'a dit à ce moment là qu'il avait encore beaucoup de travail à faire après toutes ces pertes et qu'il avait demandé à repartir. C'est ce qu'il a fait peu de temps après.

J'ai moi-même été envoyé pendant deux ans comme instructeur à Saint Maixent et je ne l'ai pas vu pendant ce temps. Bien que je lui écrivais peu, je savais ce qu'il faisait, qu'il avait commandé par intérim le 1er BEP reconstitué puis qu'il avait repris la 3ème Compagnie, celle que j'avais aussi commandée. Je savais qu'il était revenu en Algérie avec le Bataillon et qu'il continuait à mener une vie d'opérations un peu partout dans les Nementchas.

Nous avons dîné ensemble à Alger en décembre 1955. J'y avais été envoyé pour quelques jours par Saint Maixent et j'avais pu le voir. Il menait avec ardeur une vie opérationnelle assez dure, heureux de son sort, très attaché au Bataillon. Il pensait déjà beaucoup aux problèmes de ce nouveau combat et il recherchait lucidement et honnêtement la vérité. En parlant de l'Indochine, il m'a aussi parlé des annamites. Saint Marc avait été d'avis qu'ils ne s'adapteraient pas en Afrique et qu'il valait mieux les laisser dans leur pays. Mais déjà il se demandait quel avait pu être leur sort. Depuis, cette pensée ne l'a pas quitté, se demandant si son avis avait été bon.

A l'été 56, je suis revenu au 1er REP où j'ai pris les fonctions de chef d'Etat Major. Nous avons alors passé trois ans côte à côte. Saint Marc avait alors la 3ème Cie. Je crois que tous ceux qui l'ont vu à ce moment comme moi, n'oublieront pas le spectacle de la Compagnie Saint Marc défilant ou rentrant de sport en chantant, lui en tête. C'était un bloc soudé et fier, de sportifs chantant en choeur comme eux seuls savaient le faire. Je crois que ce spectacle suffisait à classer Saint Marc. Sa Compagnie était un monde dans le régiment, un monde d'ordre, d'ardeur, d'efficacité, un monde où chacun était à sa place dans des rapports simples et jamais tendus. Et sur ce monde, Saint Marc régnait en grand seigneur, ascétique, infatigable en opérations, avec son élégance et sa noblesse naturelles, son équilibre, son sens délicat du commandement.

Nous avons fait ensemble l'expédition du canal de Suez. Au retour la Division a été lancée dans ce qui fut la bataille d'Alger. Je suis resté au Régiment. Saint Marc a d'abord été détaché à la Préfecture puis été affecté à la Division où il a pris les fonctions d'officier de presse. Nous nous voyons très souvent. C'était une époque très difficile; nous voulions gagner cette lutte contre le terrorisme sans nous laisser emporter par ce contre quoi nous avions lutté comme résistants, nous cherchions une formule qui nous permette de gagner aussi la bataille des coeurs. Saint Marc recherchait cela du fond du coeur, très honnêtement. Il était content dans son nouveau poste, de pouvoir rentrer en contact avec des hommes de toutes tendances, de discuter avec eux pour élargir son horizon, pour juger sans s'enfermer dans ses propres conceptions. Nous avions journellement à faire à lui. Je l'ai toujours trouvé aussi calme, aussi honnête, apaisant toute passion et rendant service à tous ceux qu'il pouvait aider.

Ensuite nous avons tous deux repris les opérations, lui à la Division, moi au 1er REP.

Saint Marc m'a souvent parlé du 13 mai qu'il avait vécu de très près à Alger où il avait repris ses fonctions d'officier de presse. Il partageait comme nous l'immense espoir d'une proche réussite et d'une réconciliation des coeurs. Mais il avait aussi gardé de ces quelques jours un très mauvais souvenir

du désordre et des grenouillages qu'amène un tel mouvement et il souhaitait fermement ne jamais les revoir.

Pendant un an nous avons ensuite mené une vie entièrement militaire pendant les opérations du plan Challe. Je crois que, d'un bout à l'autre de l'Algérie, il ne s'est acquis qu'amitiés et estime.

C'était une période offensive, assez dure physiquement, marquée par beaucoup d'enthousiasme et de foi; nous sentions la rébellion craquer et étions prêts à n'importe quel effort.

Nous nous sommes à nouveau séparés en 59. J'ai pris un bataillon à Coëtquidan. Lui a été tenté par l'offre d'un métier civil où il pouvait trouver de très grandes responsabilités et un horizon très élargi. Il a accepté de faire l'essai. Je l'ai revu ensuite quand, après un essai loyal, il avait jugé qu'il s'adaptait mal à une vie sédentaire après 10 ans de vie active. Il est revenu dans l'Armée et, comme il était très aimé, a retrouvé son poste à la Division. C'était donc après le 22 janvier 1960. Il était heureux de reprendre son ancienne vie mais ces quelques mois de vie différente avaient encore accru sa sérénité de jugement et sa largeur de vues.

Peu après son retour, il m'a dit avoir trouvé dans l'Armée des officiers très meurtris, pris dans des angoisses et des problèmes dont ils ne trouvaient pas la solution, avec des sentiments qui allaient jusqu'à la révolte intérieure, profondément troublés de ne pouvoir, dans les rapports d'homme à homme que comporte leur vie d'officier, traduire l'évolution de la politique que par de difficiles reniements. Mais tous, et lui surtout, gardaient toujours l'espoir que leur action était juste et que leur obéissance amènerait le résultat de leurs voeux.

En août 1960, j'ai rejoint la 10ème DP. J'y ai pris les fonctions de chef d'Etat Major, Saint Marc, celles de sous-chef. J'étais son patron mais nos rapports n'étaient pas ceux d'une subordination mais d'une collaboration très étroite. Si cela pouvait se faire, ces cinq mois de vie commune n'ont fait que renforcer mon amitié pour lui. Il avait toujours le même calme, la même élégance, la même autorité délicate dans ses rapports. Il suivait avec inquiétude - c'est un mot qui revenait souvent chez lui - l'évolution des faits et des esprits. Il était toujours tempérant, cherchant toujours honnêtement et désespérément la vérité.

En janvier 1961 Saint Marc est devenu commandant en second du 1er REP.Il a repris avec joie un métier actif dans un régiment qu'il aimait et qui l'estimait, heureux de se dépenser et de retrouver le commandement direct qui lui plaisait tant. Nous nous revoyons très souvent. Il était toujours semblable, profondément discipliné, très franc sans compromission intérieure, profondément apaisant par son rayonnement dans ce régiment malade dans son âme, mais profondément meurtri aussi de voir et de sentir combien il était de plus en plus difficile de trouver d'honneur dans l'obéissance.

C'est là que j'ai quitté Saint Marc il y a un peu plus de deux mois. J'ai alors rejoint mon affectation à Paris. Je revois Saint Marc ici aujourd'hui pour la réponse qu'il a donnée le 21 avril et ce qui en a suivi pour lui. J'ai beaucoup pensé à lui quand j'ai su ce qui s'était passé, à tout ce qu'il a pu ressentir, au drame de conscience qui a dû être le sien quand il a donné cette réponse.

S'il m'est permis, je voudrais dire à Saint Marc que mon amitié pour lui est toujours la même. J'ai vécu la même vie que lui, rempli les mêmes missions, vécu les mêmes terribles troubles de conscience. Je voudrais lui dire, pour notre amitié, que, placé devant la même question posée par le même chef dans les mêmes circonstances, je n'aurais pu donner que la réponse qui a été la sienne. J'espère seulement, pour moi, que j'aurais agi avec la même noblesse.

Cette déposition a valu à Jacques MORIN d'être suspecté membre actif de l'O.A.S.. D'où Des sanctions et mesures à son encontre :

- D'abord le Ministère des Armées le mit en congés renouvelés

- Ensuite une enquête fut menée sur lui :

. 19 mars 1962 - Le chef de Bataillon MORIN à Monsieur le Lieutenant Colonel Commandant le dépôt des Isolés :

"Convoqué .... j'ai été entendu par le personnel de la Sûreté Nationale en présence d'un officier de la sécurité militaire du 27 au 29 décembre 1962 (sic) sur les faits dont il est question dans cette note. .... je déclare que je n'ai pas connaissance des activités antigouvernementales et clandestines qui pourraient être reprochées aux officiers, anciens officiers et civils avec lesquels je suis en relation.

Je déclare à nouveau que je n'ai jamais été à Milan et n'ai donc pu y être vu dans l'entourage d'ARGOUD et de GURVICHER. J'ai été convoqué comme témoin par le Juge d'Instruction

.... ai été confronté ce jour là avec l'individu qui déclarait avoir reconnu sur photographie que j'étais le personnage qui était à MILAN lorsqu'il y était lui-même, je ne le connaissais pas plus qu'il ne me connaissait. Il a reconnu avoir inventé l'affaire pour les besoins de la défense.

Ayant eu, de par le juge d'Instruction, communication de la date exacte à laquelle on me reprochait d'être à MILAN, j'ai pu indiquer que l'endroit où je me trouvais à cette date (week end des 6 et 7 octobre 1962). Je déclare à nouveau que le 5 octobre j'ai quitté Moulins où j'étais chez mon frère et ai conduit mes parents dans la voiture de ceux-ci jusqu'à Vaison la Romaine où nous avons passé la nuit à l'Hotel des Ruines Romaines. Le 6 octobre nous avons rejoint Saint Raphaël où nous avons passé la nuit à l'Hotel Sirocco. Le 7 octobre nous nous sommes installés à l'Hotel de l'Horizon à Fréjus Plage. Je n'ai quitté cet Hotel que pour me rendre le 11 octobre à une convocation ....

Puis une sanction est prise :

.28 février 1963 : Direction des Personnels militaires

Objet : Discipline : Les faits suivants sont reprochés au Chef de Bataillon MORIN Jacques de la Compagnie administrative régionale n° 1 :

Est en relation avec de nombreuses personnes (officiers, anciens officiers, civils) dont l'activité antigouvernementale clandestine est avérée et aurait été vu à Milan en Octobre 1962 dans l'entourage d'ARGOUD et de CURUTCHEX.

Le Ministre des Armées informe le Chef de Bataillon d'Infanterie Jacques MORIN que par décret du 20 juillet 1963 il est mis en non-activité par retrait d'emploi ....

Dans cette position, le Chef de Bataillon MORIN étant susceptible d'être rappelé à l'activité demeure soumis à l'autorité militaire et aux règles de discipline imposées aux officiers.

20 septembre 1963 : en non activité par retrait d'emploi à dater du 8 septembre 1963, autorisé à résider 19 rue de Decize à Moulins.

CONTENTIEUX EN CONSEIL D'ETAT

Jacques MORIN n'accepta pas les mesures prises à son encontre, qui lui paraissaient un constituer un déni de justice et porter atteinte à son honneur. Il introduisit donc une requête présentée par Mtre Maurice RICHé en Conseil d'Etat, qui lui donna gain de cause :

ARRET N° 62 105 Sieur MORIN .....

Sans qu'il soit besoin d'examiner les autres moyens de la requête :

Considérant que ..... le Ministre des Armées se borne, en reproduisant le grief qu'il avait communiqué à l'intéressé avant l'intervention de cette mesure disciplinaire ..... le Ministre n'a énoncé qu'une affirmation de caractère général ....

Le décret en date du 20 juillet 1963 par lequel le sieur Morin a été placé en position de non activité par retrait d'emploi est annulé ..... L'Etat supportera les dépens ....

REINTEGRATION DANS LES CADRES

Il est donc re-intégré dans les cadres de l'Armée mais sera mis sur une voie de garage jusqu'il fasse valoir ses droits à la retraite en 1968 :

28.12.1965 Le Ministre des Armées

Par arrêt du 16 juin 1965, le Conseil d'Etat a annulé ....

... Par ailleurs, après examen de ses droits à l'avancement, il n'est pas envisagé de promouvoir cet officier supérieur qui recevra prochainement par mes soins une affectation dans un Corps de troupe.

14.1.1966 Le Lt Colonel HERAUD ...

... vous êtes considéré comme replacé en activité sans interruption de service avec toutes les conséquences de droit, du fait de l'annulation du décret en date du 20.7.1963 vous ayant mis en non activité par retrait d'emploi.

-:-:-

Hélie de SAINT MARC raconte à propos de son ami Jacques MORIN

Extraits du livre de Laurent BECCARIA sur SAINT MARC)

p 55 En déportation ... un soir j'étais là, interrogeant du regard des visages anonymes, pâles et maigres, le crâne rasé sous le bonnet rayé ... Mais oui, c'est bien lui ! Morin ! De part et d'autre les phrases se bousculent, nous avons tant de choses à nous dire. Qu'est devenu un tel et ou tel ? Quelles sont les nouvelles ? Et la France ? Et la Résistance ? Mais c'est bientôt l'appel, nous devons nous quitter. Je ne le reverrait plus à Buchenwald car le lendemain il était envoyé dans un camp satellite. (En Nb Jacques Morin fut envoyé à Laura, un commando à la frontière tchèque. Evacué avec les survivants en avril 1945 jusqu'à Munich, il ne fut délivré par la Croix Rouge que le 9 mai. Par crainte du typhus les Américains avaient formé un cercle autour des déportés avec ordre de tirer pour empêcher toute sortie).

p 74 VERS LA LEGION .... Affecté quelques mois au camp du Ruchard, près de Tours, où se retrouvent les élèves officiers ayant été déportés - dont Jacques Morin - .... L'armée attire alors un incroyable mélange dont l'Indochine sera le creuset ... déportés tels Morin ou Saint Marc. Logés dans des barraques en bois semi-dures chauffées par de poêles rudimentaires, les saint-cyriens vivent d'expédients : battle-dress, guêtres et ceinturons américains, capotes et casques français dépareillés ...

164 Dès le printemps 1956 ... les troupes du FLN refusent le contact et éclatent à l'approche des troupes parachutistes. Peu à peu le 1er REP intervient donc essentiellement par héliportage quand une unité de secteur est en difficulté. Les troupes d'élite accaparent peu à peu les actions d'assaut, les vrais combats, laissant aux troupes régulières le soin de quadriller le terrain. Plus encore qu'en Indochine, il se crée un groupe à part, qui se sent seul "à faire la guerre".

Les parachutistes en tirent un fantastique orgueil et les officiers du REP forment un groupe très fermé avec ses tics, ses habitudes et une grande sûreté de soi. Entre eux, ils parlent peu, se serrent rarement la main, se disent à peine bonjour. Presque tous célibataires, ils se méfient des émotions. Selon les jours, ils partagent la réussite ou l'échec, avec un petit sourire d'approbation pour tout viatique. Mais leur habitude du danger les rapproche sans doute davantage que les plus intimes des confidences. Jacques Morin se souvient : "Le REP constituait une sorte d'état dans l'état. Il y avait une mafia de capitaines qui se connaissaient depuis longtemps et des sous-officiers qui tournaient dans les BEP et les REP depuis 1947-1948. Cela faisait un ensemble très performant, avec une grande complicité, mais un peu à part".

Grand, avec une carrure de nageur de fond, Jacques Morin frappe tous ses interlocuteurs par sa voix douce, un peu traînante, et son esprit d'une clarté et d'une finesse exceptionnelles. D'une famille de tradition militaire qui se partage entre l'Allier et l'Anjou, il reste marqué par les souvenirs de la Grande Guerre que lui raconte son père. Très jeune, il veut devenir militaire, baigné par Psichari et les méharistes. Il a seize ans en mai 1940 et la rage au ventre. D'une très grande intelligence, il possède tous les atouts de la bête à concours et entre aisément à Saint Cyr. Deux mois plus tard, en novembre 1942, il fait partie des colonnes de saint-cyriens qui reçoivent l'ordre de jeter leurs armes, une à une, aux pieds d'un officier allemand.

Jacques Morin tente alors de passer en Suisse, puis à deux reprises en Espagne, mais sans succès. Engagé dans l'ORA, il rejoint le maquis de la Drôme, avant d'être arrêté lors d'une liaison à Paris et envoyé à Buchenwald. ...

Le visage rond, les yeux clairs et attentifs, Morin tranche dans le monde parachutiste par sa réserve. L'idée de jouer un personnage ne lui a jamais traversé l'esprit. Cet intellectuel qui adore la lecture ne cherche jamais à éblouir ou à paraître. Quel ressort le pousse à s'engager ainsi, à accumuler les séjours en Indochine et les combats ? Au nom de quoi, de quelle fidélité personnelle ? Nul ne le sait. Morin garde pour lui son mystère, cadenassé, auquel ses pairs n'auront jamais accès.

189 Du 24 janvier au 1er mars 1958, 600 membres de l'ALN sont éliminés par les parachutistes. Sacré "premier régiment d'assaut de l'armée française" par le général Vanuxem, le 1er REP connaît alors une célébrité médiatique. Jacques Morin se souvient :

"C'était surtout le sacre de Jeanpierre. A Guelma, tout le monde était béat d'admiration devant sa volonté infernale et son sens de la manoeuvre".

213 Jacques Morin passe la soirée chez Hélie et Manette de Saint Marc, lorsque le lieutenant Degueldre et quelques officiers parachutistes se joignent à eux.

"Ils voulaient qu'avec Morin, je leur donne l'ordre de se rebeller. Que leur dire ? Nous les comprenions mais nous avions quinze ans de discipline derrière nous. Je n'ai pas franchi ce soir là le pas que je devais accomplir trois mois plus tard".

218 Jacques Morin se souvient "ces derniers mois en Algérie ont été un véritable cauchemar. On nous envoyait en opération pour nous occuper, mais le boulot n'avait aucun intérêt. En même temps, tout le monde essayait de se renseigner. Il y avait des visites clandestines, une atmosphère fin de règne, des codes et un double langage partout. C'était vraiment très pénible. Je me suis pris de bec avec le général Saint Hillier, et j'ai été muté en métropole, quelques semaines avant le putsch".

221 ... Jacques Morin témoigne : "Certains des organisateurs se faisaient des illusions phénoménales sur l'état de l'armée. Les officiers en place de 1961 n'étaient plus ceux de 1959. Si Hélie avait refusé de marcher ou si le colonel Guiraud avait été à la tête du régiment, le 1er REP aurait éclaté. Un commandant sur deux n'aurait pas marché. C'est Hélie qui les a entraînés et qui a ennobli le mouvement. Grâce à lui, le putsch est devenu un sursaut moral, et non une tentative autoritaire ou une aventure personnelle.

252 Le procès : chez les civils, le P. Moussé "refuser de témoigner m'aurait paru d'une lâcheté incroyable". Chez les militaires, l'accueil reste plus nuancé. Jacques Morin témoigne :
"nous avons eu deux refus, venant pourtant d'officiers déportés avec lui à Buchenwald".

Presque trente ans plus tard, Jacques Morin se souvient :

" c'était très impressionnant de voir tous ces juges impassibles ... J'avais l'impression de parler à un mur. En témoignant, je me disais : "Je suis en train de faire une bêtise. Plus je dis de lui que c'est un type bien, plus je l'enfonce".

ALLOCUTION de Jacques MORIN

AU 2° REP A CALVI le 30.04.1978

Le 2ème REP fête aujourd'hui le trentième anniversaire des unités parachutistes de la Légion Etrangère. Dans cette très belle journée du souvenir et de l'amitié, j'ai l'honneur et la très réelle émotion - au titre d'ancêtre historique - de rappeler cette aventure des "para-légion".

Je n'ai pas l'intention de citer tous les noms prestigieux qu'elle comporte, ni de donner la liste de tous les chefs de corps qui l'ont écrite : j'aurais trop peur d'en oublier. Je ne donnerai pas la suite de tous les faits d'armes : ils sont déjà dans l'histoire militaire et encore plus connus de ceux qui sont dans cette salle, et qui en sont tous les auteurs et qui sont si nombreux que vous seriez lassés avant que j'ai fini.

Je voudrais simplement raconter cette histoire aussi brièvement que possible et dire ce qu'elle évoque pour moi : 30 ans déjà : pour un jeune d'aujourd'hui, c'est aussi loin que la déclaration de guerre de 1914 vue de la Libération en 1944 et, de ce que je vois ici aujourd'hui, j'ai bien peur de faire déjà figure d'ancêtre pré-historique".

L'histoire commence à Hanoï en fin mars 1948, ce mois de mars où le temps est encore fort beau et frais quand les pluies ne sont pas encore venues tout gâcher. Le III/ 3ème REI, cantonné à Gia-tam, à l'extrémité du Pont Doumer, recevait des éléments assez hétéroclites venus par bateau et chemin de fer de Cochinchine, d'Annam et du Tonkin. C'étaient les volontaires fournis par chacun des trois Régiments d'Indochine, le 2° REI, le 3° REI, la 13° DBLE pour créer une Compagnie de Parachutistes appartenant au 3° REI et mise immédiatement à la disposition du III/ 1°RCP. Beaucoup, pour pouvoir se porter volontaires, avaient prolongé un séjour déjà presque terminé. Il y avait un pari à gagner.

Croyez-moi, cela ne ressemblait en rien à ce que nous voyons aujourd'hui à Calvi et qui est la fierté d'un REP. La seule vraie spécialité était de bien savoir marcher à pied. Les tenues étaient ce que l'Intendance d'alors était capable de fournir; l'armement était prélevé sur celui des Bataillons Parachutistes qui, bien sûr, n'avaient pas donné le plus neuf. Il avait fallu tellement de ficelles pour remplacer les courroies manquantes que la Compagnie y a gagné son surnom donné par ses proches légionnaires. Mais ce n'était pas grave, le coeur et la foi y étaient. Pour les légionnaires, cela voulait dire : ne plus être un "biffin" mais un parachutiste et, plus prosaïquement, cela signifiait porter des rangers et non des souliers à clous et avoir droit à un poignard. Et s'il était normal de sortir en ville en képi blanc avec la double fourragère, le souhait immédiat était de remplacer le chapeau de brousse par un béret, même de toile kakie, en rêvant à un autre béret bien à soi.

Cela voulait aussi dire sauter en parachute, et là, le pari a commencé à gagner : il n'y a eu presque aucun déchet à l'entraînement. Dès le début d'avril la Compagnie effectuait son premier saut de manoeuvre sur les bords du Fleuve Rouge sous l'oeil sévère du Colonel SAUVAGNAC, patron historique des parachutistes. Le Colonel a bien dit que l'on aurait pu aller plus vite, mais ce n'était qu'une critique de pure forme : si j'ai bonne mémoire, ceux qui étaient alors les lieutenants Arnaud de Foïard, Camus et Andoye et qui sont ici aujourd'hui, ont très vite opéré leur regroupement. Quelques semaines plus tard le Compagnie sautait en opération dans le Delta; à part une gaine de FM larguée trop loin et qu'Audoye a dû aller rechercher, aucun problème. Le pari était gagné, en cette époque curieuse où l'on sautait tête nue, le calot ou le béret enfoui sous le treillis.

Et si je me rappelle bien l'atmosphère qui règnait dans les popotes et bars d'Hanoï, et dans les cantonnements en opérations, l'amalgame était pleinement réussi entre les képis blancs et les bérets bleus. Les chants de chaque arme se mêlaient, harmonieusement ou non, et le 30 avril 1948 à Hanoï fut une très bruyante réussite commune.

Une belle aventure commençait. Pour la Compagnie Para, elle fut simple et consista à parcourir le Tonkin, tantôt avec le III° REI qui la réclamait comme son bien propre sur la RC4, tantôt dans les rangs des Bataillons Parachutistes de Réserve Générale dans le Delta, ou en compagnie isolée à la frontière de Chine, près de ce qui était encore le pays des pirates et des Seigneurs de la Guerre. Quatorze mois après, les trois quarts de son effectif ayant largment dépassé le temps de séjour, la mission prenant fin et les éléments restant rejoignant le 1° BEP à Gia Lam.

La vraie histoire des BEP et des REP était en effet commencée. Créés en Algérie, sortis du creuset légionnaire de Bel Abbès pour se faire breveter dans le creuset parachutiste de Philippeville, les Bataillons avaient rejoint l'Extrême Orient, le 1° BEP au Tonkin en fin 1948, le 2° BEP en Cochinchine début 1949. Un nouveau creuset se formait à Sétif : le 3° BEP, le Bataillon de formation et de renfort où nous sommes tous passés.

Durant près de deux ans les BEP ont agi isolément, sans jamais se revoir. Le 1° BEP a arpenté le Tonkin, souvent à pied, quelquefois parachuté, presque toujours en Bataillon compact. Sa rapidité, notamment à Thaï Binh lui a mérité ses lettres de noblesse et le souvenir du passé lui a valu l'honneur de rentrer le premier dans Tuyen Quang. Le 2° BEP était, lui, basé à l'aéroport de Than Son Nhut; il a beaucoup sauté et s'est tout de suite, et sans discontinuer, illustré partout en Cochinchine et en Annam, souvent en Compagnies isolées, très parachutistes bien que très légionnaires. Et je dois avouer que, du Tonkin, nous avions un peu de jalousie pour ce style de vie, ces sauts et cette légèreté opérationnelle, et aussi parcequ'il portait le béret vert dont rèvait déjà la Compagnie Para, ce fameux bérèt vert ... Le 1° REP a dû attendre 1952 pour que le Commandant Brothier le fasse porter progressivement au Bataillon : au début, seuls les officiers et chefs de sections y avaient droit. Que de jalousies ! Heureusement dès 1949 la tenue camouflée était distribuée à tous - et cela représentait beaucoup.

En octobre 1950 l'Indochine des espoirs est morte sur la RC4. Le 1° BEP s'y est battu comme un lion. Avec la Compagnie Loth qui débarquait d'Algérie, il y est mort lui aussi : une trentaine de rescapés seulement ont rejoint Lang Son, tous les autres étaient tués ou prenaient le chemin des camps viets pour quatre années d'une sinistre captivité. Les légionnaires parachutistes gagnaient ce jour là une gloire chèrement payée.

Le 2° BEP, le "Bataillon frère", arrivait immédiatement prendre la relève au Tonkin et, avec la Compagnie Vieulé qui représentait la tradition du 1° BEP, se couvrait immédiatement d'honneurs dans la bataille que menait le Général de Lattre pour sauver le Delta et l'Indochine. Reconstitué à Sétif et revenu à Hanoï, le 1° BEP le rejoignait en mars 1951 et les deux Bataillons menaient alors une vie fraternelle au Tonkin; hélas, c'était sans se voir beaucoup car il n'y avait qu'un seul cantonnement pour les deux et, sauf circonstances exceptionnelles et à grand renfort d'organisation, ils n'étaient jamais ensemble à Hanoï. Heureusement ils se rencontraient souvent en opérations, comme sur la route d'Hoa-Binh, dans le Ba-Vi et surtout dans les longs jours de Na-Sam.

Je pense qu'il est inutile de redire tout ce qui est écrit dans les citatons des deux bataillons et qui montre de quelle manière ils remplissaient leurs missions : Hoa-Binh et Ngha-Lo, entre autres, pour le 2° BEP, sont des noms qui se suffisent à eux-mêmes.

Si l'Indochine des espoirs et des possibles était morte en 1950, l'Indochine est morte en 1954 à Dien Bien Phu. Les deux BEP y ont combattu côte à côte, toujours à l'avant garde des missions les plus dures. Ils s'y sont battus si complètement qu'il n'en est bientôt resté que des bribes qui permettaient à peine de constituer un maigre bataillon de combat, mais un Bataillon qui a étonné tous les autres, avec la Compagnie des mortiers lourds formée par les légionnaires parachutistes et qui ne leur cèdait en rien sur ce point. Et quand, en mai 1954, ils ont reçu l'ordre de déposer leurs armes, ce fut un nombre très réduit de survivants blessés et épuisés qui ont rejoint dans les camps viets leurs anciens de 1950.

Même Dien Bien Phu n'arrête pas l'histoire. Pour la deuxième fois le 1° BEP renaissait et le Capitaine de Saint Marc le reformait à Hué. Les deux Bataillons ont alors vécu la fin de la France en Extrême Orient, puis, dès 1955, ont rejoint l'Algérie où une autre cause les réclamait.

Je ne redirai pas la guerre d'Algérie car c'est un souvenir encore lancinant et douloureux. Ce fut une autre forme de combat, sur une terre proche de la métropole, une terre berceau de la Légion Etrangère et des Bataillons de Choc de 1944, une terre devenue familiale pour beaucoup, une terre ensoleillée ressentie charnellement sienne par chacun. Ce fut un combat rude et épuisant qui, souvent, ressemblait plutôt à une grande chasse à courre, mais qui exigeait autant d'efforts et de sueurs, de volonté de vaincre, d'abnégation. Ce fut une guerre où, une fois de plus, tous ont rêvé de ce qui aurait pu et dû être possible.

Les BEP sont devenus des REP, les fusions des Drapeaux, les capitaines chefs de corps, des colonels chefs de corps - et c'étaient souvent les mêmes. La gloire, les citations, les fourragères, la renommée étaient déjà acquises : pendant six ans les REP les ont encore portées plus haut.

Le 2° REP a sillonné l'Algérie et le Constantinois et ses bilans permanents ont longtemps fait grincer des dents le 1° REP. Lui a effectué de belles et curieuses missions : Suez dans l'or des villes jaunes et la gloire avortée d'un beau débarquement amphibie, la Bataille d'Alger qui n'était pas la moins difficile et la moins ingrate des missions et surtout la frontière tunisienne à Guelma où il s'est accompli, Guelma où le 30 avril 1958, les deux REP ont fêté Camerone à leur manière par un magnifique combat offensif en commun.

Le pari lancé en 1948 était alors plus que complètement gagné. Une nouvelle race de combattants était née. Le terme de "béret vert" se suffisait à lui même. La Légion Etrangère n'a-t-elle

rendu à cette nouvelle race de légionnaires le plus bel hommage qu'elle pouvait lui rendre en décidant que toute la Légion porterait désormais ce béret en opérations ?

En 1961 il fallait parcourir beaucoup de kilomètres et voir passer beaucoup de gens avant de trouver des fellaghas. Mais tous les problèmes n'étaient pas résolus et, à ces problèmes, chacun des deux Régiments a donné, dans l'honneur et la dignité, la réponse qu'il lui semblait avoir acquis le droit de donner. De cette réponse, le 1° REP est mort une troisième fois - et certains sont repartis pour de longues prisons - et a déposé son Drapeau au Musée; il n'a pas eu l'autorisation de revivre mais il vit dans nos souvenirs et dans nos coeurs. Le 2° REP a pu relever le flambeau commun, et le Colonel Roué vous dira comment il a continué à écrire la belle histoire des légionnaires parachutisttes.

Il me reste à dire tout ce que cette histoire évoque pour moi.

C'est aujourd'hui une journée du souvenir, celui des années passées au service de la France. Un long service : les fanions et Drapeaux sont restés sans discontinuer pendant treize années sur des théatres d'opérations extérieures ou en maintien de l'ordre. Cela représente beaucoup, et surtout la volonté apparente d'être toujours là où et quand il le faut et de servir jusqu'au bout. les BEP et REP ont transformé cela en gloire. La fromagère rouge,(la seule de l'Armée Française pour les TOE), la jaune, les citations collectives, les innombrables citations individuelles en sont le preuve, comme l'est l'attitude du public lorsque des Compagnies des Régiments ont pu défiler sur les Champs Elysées.

Je voudrais surtout parler des morts qui ont jalonné cette histoire. Pas seulement des trois chefs de corps, le Commandant Segretain, le Commandant Raffali, le Colonel Jean Pierre, morts à la tête de leurs hommes, pas non plus des sous-officiers légendaires, pas plus des quelques uns qui sont morts pour être allés jusqu'au bout de leurs idées. Mais de tous les morts anonymes, de tous ces légionnaires dont nous avons souvent oublié les noms et qui sont morts simplement parce qu'ils étaient volontaires et ardents, honnêtes et fidèles, et qu'ils obéissaient tout naturellement à des ordres donnés par des chefs en qui ils avaient confiance. Ce sont eux qui sont notre gloire et notre force.

Aujourd'hui est une fête de l'amitié, et je pense profondément que cette histoire des BEP et REP est une longue suite d'amtitié, une amitié qui s'étend sur trente ans parce que ceux qui ont servi dans ces Corps ont tout fait pour y entrer, encore plus pour y rester et y revenir, que c'était leur véritable famille et qu'ainsi une longue trame s'est tissée depuis 1948 et dure encore.

Une amitié qui s'est toujours étendue du haut en bas de la hiérarchie, du Chef de Corps au deuxième classe, même si la discipline, la tradition et les formes extérieures du respect la masquent à beaucoup. Créée par l'instruction, par tant de journées passées ensemble sur tant de pistes, créée surtout par une volonté, des actions et des rêves communs, elle est, je crois, la clef de la réussite des REP.

On a beaucoup écrit sur les légionnaires parachutistes, mais surtout sur les officiers et les sous-officiers, on a relaté des faits d'armes mais on n'a pas assez dit tout ce qui revient à ces légionnaires anonymes qui sont morts ou qui sont repartis chez eux avec leur béret, leur fourragère, leurs médailles et leurs souvenirs sans lesquels rien n'aurait pu être écrit, à cette race de légionnaires qui existe parce qu'existe cette âme et cette confiance commune. La voir aussi belle qu'elle est aujourd'hui me fait encore plus sentir tout ce que nous lui devons.

J'ai terminé mon évocation historique en 1961. La suite va vous être dite maintenant : elle est digne du début. Je voudrais simplement rappeler que, pour son trentième anniversaire, le 2° REP nous a offert le saut de Kolwezi. A tous les anciens qui n'ont pu en être que de lointains spectateurs, cette opération a fait chaud au coeur. Elle les a remplis de fierté et de nostalgie. J'en remercie en leur nom le Lieutenant Colonel Erulin et le 2° REP. Et pour que cette jeune gloire toute fraîche éclabousse un peu les "vieux", je les remercie d'avoir mené cette opération "More Majorem".